



Déclaration de la FNEC-FP-FO au CTSD du 11 février 2021



Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

Depuis de nombreux mois, la FNEC-FP-FO milite pour un recrutement massif et immédiat de personnels dans les écoles afin limiter à 20 maximum le nombre d'élèves par classe pour préserver la santé des élèves et des personnels, assurer les remplacements et pallier les carences engendrées par le confinement. Comme nous vous l'avons écrit le 8 février dernier nous exigeons l'annulation de toutes les fermetures prévues et demandons la création immédiate des postes nécessaires.

Lors de la séance de questions au gouvernement au Sénat du 3 février dernier, Mme Nathalie Elimas, s'exprimant au nom du ministre, a dit puis a confirmé, quelques minutes plus tard, qu'aucune classe de petites villes de moins de 5000 habitants ne fermerait sans l'accord du maire. Nous ne doutons pas que cet engagement ministériel sera suivi des faits dans notre département des Côtes d'Armor mais il ne faudrait pas déshabiller Pierre pour habiller Paul. L'application de cette parole ministérielle remet en cause 21 des 32 fermetures que vous envisagiez à l'issue du CTSD du 3 février et nécessite donc le recrutement de postes statutaires. Dans l'attente des modalités et du nombre de recrutement à réaliser afin de respecter la parole ministérielle, ce CTSD aurait dû être reporté.

Le recrutement immédiat d'AESH doit aussi être une priorité afin de respecter les élèves. Le droit vous impose de respecter les notifications de la MDPH mais environ une centaine d'élèves ayant une notification de la MDPH n'ont pas d'AESH faute de recrutement et sont donc abandonnés dans les classes. A priori, cette problématique n'est pas une priorité : voilà 2 fois que M. le Préfet débout la délégation de l'intersyndicale alors qu'il avait, lui-même, donné son accord pour la recevoir.

Les informations sur la multiplication des cas de covid en Bretagne sont assez inquiétantes. A priori, la semaine dernière, en Bretagne, 343 élèves et 58 personnels ont été testés positifs, 4 établissements et 25 classes, dont une en Côtes d'Armor, sont fermées. Plus que les cas positifs et les classes et établissements fermés, l'inquiétude se porterait plus sur l'augmentation rapide des contaminations. Qu'en est-il dans notre département ?

La long CTSD du 3 février dernier a fait que le vœu de la FNEC-FP-FO n'a pas été mis au vote. Nous soumettons donc au vote le vœu suivant :

« Le CTSD des Côtes-d'Armor demande :

- l'annulation de tous les projets de fermeture ;
- le recrutement de personnels et la création des postes statutaires nécessaires pour qu'aucune classe ne dépasse 20 élèves dans les écoles maternelles, élémentaires et primaires ;
- la création d'un poste spécialisé en lieu et place du « Dispositif d'auto-régulation » ;
- le recrutement de tous les AESH manquants, comme vous l'imposent les notifications de la MDPH. »